

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CASABLANCA, LE 10 MAI 2018

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de SAHAM Assurance tenue le 02 mai 2018, sous la présidence de Mohamed ELALAMY, après avoir passé en revue l'activité de la Compagnie durant l'année 2017, a voté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale a approuvé le rapport de gestion du Conseil d'Administration, les rapports des commissaires aux comptes et a donné quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2017.

L'Assemblée Générale a également approuvé les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés dans le rapport des commissaires aux comptes.

La date de paiement des dividendes est prévue à partir du mois de juillet 2018. Le montant brut du dividende est de 40 dirhams par action.

Les comptes sociaux de SAHAM Assurance, audités et arrêtés au 31 décembre 2017, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes, tels qu'ils ont été publiés dans le journal « Les Inspirations Eco », n'ont fait l'objet d'aucune modification.